

École élémentaire Jean Jaurès Peynier

Procès- verbal du Conseil d'Ecole du 06 novembre 2018

Etaient Présents :

- En qualité d'enseignants affectés à l'école: Mme Ventre, Mme Lisdat, Mme Pons, Mme Forneron, Mme Roche, Mme Briot, Mme Nicolas, M. Hélias et Mme Berthault
- En qualité de représentants de la municipalité : M. Aubert et M. Maunier (adjoints), M. Mante (directeur des services techniques), Mme Thiabaud (Directrice Générale des services), Mme Daffos (Coordinatrice enfance et jeunesse), Mme Guillaud (responsable IFAC)
- En qualité de représentants des parents d'élèves:
 - Mme Arnaud, Mme Raz, Mme Hugues, Mme Valente, M. Beghin, M. Halbronn, Mme Meyer, Mme Mariage et Mme Dablainville.

La séance débute à 17h30.

- Installation des membres du conseil pour l'année scolaire 2018/2019

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le 12 octobre 2018. La liste présentée par l'UPEP a été élue avec une participation de 39,41 % des votants.

Deux conseils d'école se tiendront durant l'année scolaire avec la possibilité de rencontrer Mme Ventre en cas de problème ou pour faire un point au cours de l'année.

La directrice lit les principaux articles du décret qui fixe la composition et les

attributions du Conseil d'école.

Il est convenu, comme les années passées, que les parents élus et la municipalité recevront les convocations pour les réunions du conseil d'école par messagerie électronique et que le secrétariat des séances du conseil sera assuré en collaboration entre un enseignant de l'école et un parent élu (PV commun). Il est convenu également que le vote se fera à main levée.

- **Vote du règlement intérieur de l'école**

Le règlement intérieur a été lu et voté à l'unanimité. Il a été publié l'an dernier sur le site de la mairie et celui de l'UPEP pour qu'il soit accessible par toutes les familles.

Il a été rappelé qu'il faut téléphoner à Mme Thiabaud pour faire passer un message en urgence pendant les heures de cantine ou garderie.

Aucun point n'a été ajouté.

- **Bilan de la rentrée scolaire 2018/2019**

L'école accueille à ce jour 244 élèves. En janvier 2019, il y en aura 245 avec l'arrivée d'un élève de CP.

9 classes composent l'école :

CP1 avec 25 élèves (26 en janvier)

CP2 avec 25 élèves

CP/CE1 avec 25 élèves

CE1 avec 29 élèves

CE2 avec 30 élèves

CE2/CM1 avec 27 élèves

CM1 avec 30 élèves

CM1/CM2 avec 25 élèves

CM2 avec 28 élèves

Chaque enseignant a tenu une réunion d'information pour sa classe en début d'année (toutes ont eu lieu entre le 10 et le 18 septembre).

Des évaluations nationales pour les CP et les CE1 ont été réalisées sur plusieurs séances et le bilan de ce travail sera communiqué aux familles.

- **Projets pédagogiques pour l'année en cours**

- Les classes de CP se rendront au pavillon Vendôme à Aix en Provence le 27 mai 2019 pour y visiter les jardins et les statues. Cela donnera lieu à un travail sur les quatre saisons de Vivaldi.
- En fin d'année scolaire, une lecture-feuilleton sur « Le livre de la jungle » sera mise en place.
- Un projet lecture d'albums par les CM1/CM2 et CM2 aux CP est mis en place depuis octobre à raison d'une séance par mois environ.
- Les classes de CE1 et de CM1/CM2 sont en cours de réflexion pour définir un projet pour cette année scolaire.
- La classe de CE2 travaillera sur la mondialisation, en lien avec la bibliothèque municipale (projet « Lecture par nature »).
- La classe de CE2/CM1 entretient une correspondance avec l'Antarctique (la Base Dumont D'Urville) et mènera en parallèle un projet avec la CPIE sur l'eau avec la classe de CM1.
- Les classes de CM1 et CM2 travaillent actuellement sur la première guerre mondiale et la commémoration du centenaire de l'armistice.
- La classe de CM2 mène cette année encore un projet en lien avec le professeur de Français de 6e du collège de Rousset : participation au jury littéraire du prix des Incorruptibles.

- **Hygiène et sécurité**

- Le 11 septembre a eu lieu le premier exercice d'évacuation incendie.

- Le 18 octobre s'est déroulé l'exercice PPMS alerte attentat intrusion, réalisé à la demande de la hiérarchie. L'équipe a choisi le scénario « s'enfermer ». Le bilan qui en découle est qu'il est difficile d'obtenir le silence pendant ce laps de temps. Les élèves sont allés se protéger sous le mobilier, les portes ont été verrouillées, du mobilier a été placé devant les portes pour en bloquer l'accès. Les élèves se sont allongés dans l'obscurité, lumières éteintes et stores baissés. Le déclenchement de l'exercice s'est fait par SMS et la fin de l'alerte a été signalée par la sonnerie de l'école.
- M. Mante communique les résultats de l'enquête sur la qualité de l'air. Celle-ci est bonne.
- Le ménage est désormais fait avec des produits naturels, sans perturbateur endocrinien ou produits dangereux pour la santé.
- Des toilettes aux normes pour l'accessibilité des handicapés ont été installées pendant les vacances d'été.

- **Gestion de la coopérative scolaire**

Mme Lisdat est la mandataire pour la deuxième année consécutive.

Le solde de la coopérative à la fin de l'année scolaire 2017/18 était de 7 000 euros.

Les cotisations versées par les familles depuis septembre ont rapporté 3 104 euros.

Un logiciel a été acheté pour la psychologue scolaire, subventionné par la mairie, qui a participé à hauteur de 925 euros (achat partagé avec la mairie de La Bouilladisse).

La vente des photos a rapporté un bénéfice de 1 300 euros ; l'adhésion à l'OCCE a coûté 576,96 euros.

Le solde aujourd'hui est de + 6 600 euros.

- Questions diverses préalablement déposées par les parents d'élèves élus.

1 Pouvez-vous nous rappeler les conditions de convocation d'un **conseil extraordinaire** ?

Est-il possible de faire un point avec des parents d'élèves sur les projets de l'école en cours vers le mois de mars ?

- Mme Ventre est d'accord pour faire un point sur les projets d'école vers le mois de mars.
- Un conseil d'école extraordinaire peut se réunir à la demande de la directrice, de la municipalité ou de la moitié au moins de ses membres.

2 Jeux dangereux : Il serait intéressant d'informer les parents afin qu'ils puissent sensibiliser à leur tour leur(s) enfant(s)

- Pour ne pas inquiéter davantage les autres parents ou ne pas donner des idées à d'autres enfants, seuls les enfants et les parents concernés sont informés des évènements.

Les enseignants ont sensibilisé les enfants dans chaque classe concernant l'incident qui s'est produit en septembre et Mme Thiabaud a reçu les familles concernées car cet incident s'est produit sur le temps périscolaire.

3. Des parents s'inquiètent de **gestes à caractère sexuel** entre enfants. Avez-vous observé des cas ? Que faire ?

- Oui, il arrive de voir ou d'entendre des gestes/paroles déplacés. Les enseignants interviennent alors au cas par cas, informent les parents concernés et sanctionnent l'élève.

4. Est-ce que le dialogue a été renoué et apaisé entre la **classe de CE2** des nouvelles institutrices et les parents ?

- Oui tout va mieux. Le dialogue n'a jamais été rompu.

5. Lors du conseil d'école du jeudi 13 octobre 2016, la mairie s'était engagée à faire 2 **commissions cantine** dans l'année mais en 2017/2018 une seule commission cantine a eu lieu (sans compte rendu).

Est-il envisageable de faire les 2 commissions cantine cette année comme prévu ?

Pouvez-vous inclure la garderie dans cette commission pour ne pas qu'on ait à le faire pendant le conseil d'école ?

Quelle est la date d'ouverture de la nouvelle cantine ?

Est-il prévu une visite avec les parents d'élèves ?

Quels sont les moyens d'information par le personnel cantine auprès des parents lorsqu'il y a un problème ?

- Pour le moment, Mme Thiabaud n'envisage qu'une seule commission cantine en janvier (la date restant à fixer).
- Il n'est pas envisageable de réaliser une commission cantine sur le temps du Conseil d'école.
- Aucun compte rendu n'a été fait pour la commission cantine du 4 décembre 2017.
- Mme Daffos organise une réunion de travail pour la garderie et le périscolaire le 27 novembre 2018 à 18H dans les locaux de la mairie.
- Aucune date n'est fixée pour l'ouverture de la cantine.
- Les délégués des parents d'élèves seront conviés à visiter les nouveaux locaux de cantine.
- Lorsqu'il y a un problème, Mme Thiabaud informe les parents si elle l'estime nécessaire. C'est uniquement à son appréciation.

6. Tableaux numériques : Comment sont sensibilisés les professeurs des écoles aux méfaits de la lumière des écrans ? (fatigue oculaire, hypersensibilité, lumière bleue....)
Combien de temps les enfants resteront devant l'écran ?

- Une formation sera donnée aux enseignants lors de la livraison des tableaux, vraisemblablement en décembre. Ils seront par la suite utilisés et un point sera fait après que les différentes classes aient pu les expérimenter en tant qu'outils pour leur enseignement.

7. Pourquoi il n'y a pas de **classe ULIS** sur Peynier ? Quels sont les dispositifs mis en place pour les enfants en grandes difficultés ?

- Le recteur académique décide de l'implantation des classes ULIS.
Dans notre secteur, il y a 2 classes en élémentaire : Trets et Rousset.
- Lorsqu'un élève est repéré en difficulté, chaque enseignant a d'abord pour mission de mettre en place des aides au sein de sa classe. On peut également faire appel au RASED ou mettre en place un dispositif passerelle.

8. Nous observons beaucoup de constructions sur Peynier. Comment anticipez-vous l'arrivée des **nouveaux élèves** ? (actuellement les classes sont déjà bien remplies)
Combien d'élèves maximum peut-on accepter dans l'école sans altérer le travail des professeurs et des enfants ?

Avez-vous estimé le nombre d'élèves susceptibles de s'inscrire ?

- Aujourd'hui, l'école accueille 245 élèves, elle peut en contenir 270 maximum. La classe qui sert actuellement de garderie peut être transformée en salle de classe afin d'accueillir l'ouverture d'une dixième classe, si les services académiques le décident.
- A ce jour, il est très difficile d'estimer le nombre d'élèves susceptibles

de s'inscrire à l'école dans les prochains mois.

9 Informations données par Mme Meyer sur les coopérations possibles entre l'école et différents partenaires (CITECAP, UNICEF, IFAC), notamment sur le thème des droits de l'enfant et du travail des enfants (thème de la demi-journée organisée par l'association CITECAP le 24 novembre).

La séance est levée à 19h45.

Les secrétaires de séance,

Mme Roche Carole

Mme Valente Béatrice

La directrice,

Mme Ventre Sandrine